

# L'ECHO du citoyen

*L'Echo du Citoyen  
et toute l'équipe  
du MCC vous  
présentent leurs  
meilleurs vœux  
de bonheur  
et de réussite  
pour l'année 2007*

## SOMMAIRE

**2** Message de la présidente

**3** Que faire pour que  
votre voix compte vraiment ?

**4** Trois bourgmestres  
élus à la majorité absolue

**8** Le mot de Gérard Deprez

Photo Anne-Marie Legrand



Mouvement des Citoyens





## Meilleurs vœux

**T**rois bourgmestres MCC qui font tous les trois une majorité absolue ! Philippe Collard, Richard Fournaux et Jean Jacques Flahaux. Bravo à tous les trois. Et aussi des échevins, des conseillers communaux, des conseillers de CPAS... les résultats de ces élections communales sont plus que positifs pour le MCC. Bravo aussi aux candidates et candidats qui ne sont pas élus mais qui se sont bien battus parfois dans des conditions difficiles. Même non élus ils ont contribué à donner corps à notre Mouvement et à faire mieux connaître notre projet politique. Je les en remercie.

Par les temps qui courent notre message est plus que jamais d'actualité. Les dérives auxquelles nous avons assisté au lendemain des élections dans plusieurs communes ont montré combien l'électeur était largement dépossédé de son vote dès le résultat des élections connu.

Sauf en cas de majorité absolue, ce sont les appareils de parti qui, la plupart du temps, décident des majorités à mettre en place. C'est pour remédier à cette situation et permettre à l'électeur de peser sur les coalitions que nous préconisons depuis le début le scrutin majoritaire à deux tours. Celui-ci permet aux électeurs, si une liste n'a pas obtenu la majorité absolue au premier tour, de déterminer au second tour la liste qui obtiendra la majorité et sera appelée à diriger la commune.

Lors de notre dernière réunion du Parlement des Animateurs nous avons rappelé cette proposition en espérant cette fois-ci être entendus.

Lors de ce Parlement nous avons également décidé de nous remettre en mouvement en lançant la procédure de renouvellement de toutes nos instances y compris la présidence du Mouvement comme nous le demandons du reste les statuts que nous avons adoptés à Dinant.

Les élections législatives approchent à grands pas. Nous voulons être en ordre de marche pour cette nouvelle échéance électorale qui nous attend l'année prochaine. Nous avons besoin de toutes vos énergies pour réaffirmer notre message et notre spécificité au sein du MR.

Mais d'ici là je voudrais vous adresser ainsi qu'à ceux et celles qui vous sont proches mes meilleurs vœux pour une année 2007 pleine de bonheur et de joie.

Nathalie de T'Serclaes  
Sénatrice, Présidente

## Réceptions de nouvel an du MR

Le MR organise ses traditionnelles réceptions des « vœux de nouvel an » dans les différentes régions de Wallonie et de Bruxelles.

Bloquez donc, dès à présent, la date qui vous concerne dans votre agenda.

Cette annonce tient lieu d'invitation.

**10/01/2007** à 19h00 - **BRUXELLES** - Maison du Bois Etterbeek (site de l'Arsenal)

**12/01/2007** à 19h00 - **LUXEMBOURG** - Quartier latin rue des Brasseurs 2 - 6900 Marche-en-Famenne

**13/01/2007** à 11h00 - **BRABANT WALLON** - Hôtel de Ville de Wavre

**14/01/2007** à 10h00 - **HAINAUT** - Mons Expo

**15/01/2007** à 19h00 - **NAMUR** - Mess provincial

**16/01/2007** à 19h00 - **PFF RÉGION GERMANOPHONE** Hôtel Tychon - Eynatten-Raeren

**17/01/2007** à 19h00 - **LIÈGE** - Palais des congrès

# Ça bouge au MCC

## Que faire pour que votre voix compte vraiment ?

Invité des Animateurs du MCC lors du Parlement du 9/12/2006 : Monsieur Vincent de COOREBYTER, Directeur Général du CRISP.

*Les récentes élections communales, et plus particulièrement les péripéties relatives à la constitution de certaines majorités, ont suscité dans l'opinion publique de nombreuses réactions. Nous avons l'habitude, entre nous, d'analyser les résultats des élections à travers la grille des « deux tours ». A l'occasion du premier tour, les électeurs expriment leurs préférences, tandis qu'à l'occasion du second tour, les partis décident des coalitions. En fonction des résultats, ces coalitions donnent lieu à des majorités parfois très éloignées des tendances du scrutin (ex : Namur) et, dans certains cas, à de véritables opérations de débauchage (ex : Binche, Dour) ou à la remise en cause d'accords préélectoraux, le plus souvent secrets.*



*D'où l'idée développée par certains d'entre nous de confier aux électeurs, à l'occasion d'un second tour, la décision de désigner la majorité, hormis les cas où le premier tour aurait confié la majorité à un seul parti, ou à une seule alliance publiquement annoncée.*

*Pour les aider à réfléchir à ces problèmes, les Animateurs du MCC ont invité un expert reconnu et indépendant : Monsieur Vincent de Coorebyter. Celui-ci a fait un exposé sur les avantages et les inconvénients du système électoral actuel. Quant au débat qui a suivi, il a abordé la question suivante : quels seraient ou pourraient être les avantages et les inconvénients d'un second tour «citoyen»?*

### **Le système « classique à la belge »**

Monsieur de Coorebyter commence son exposé par une analyse des avantages et des défauts du système électoral communal « classique à la belge » (scrutin proportionnel à un tour) dont les caractéristiques fondamentales restent inchangées malgré la régionalisation.

Au chapitre des avantages, il en mentionne quatre qui lui paraissent marquants :

1. Le système imperiali d'attribution des sièges aux listes en présence respecte d'assez près les préférences des électeurs ;

Suite p.7



### Elections communales 2006: quelques performances réalisées par nos candidats.

Pour les candidats MCC qui poussaient des listes : Natahlie de T'Serclaes, à Uccle, obtient 1207 voix de préférences; Etienne Verdin, à Waterloo, 1171; Marie Christine Marghem avec 4840 voix devient le champion des voix de préférences à Tournai puisqu'elle devance le bourgmestre Massy de plus de 300 voix.

Et nos candidats têtes de listes ne sont pas en reste ! A Lessines, Line De Mecheleer, sur la liste "Ensemble" obtient 1276 voix de préférences; quant aux listes conduites par Philippe Collard à Bastogne, Jean-Jacques Flahaux à Braine-le-Comte et Richard Fournaux à Dinant, elles remportent toutes les trois des majorités absolues.

#### ■ Jean-Jacques FLAHAUX à Braine-le-Comte remporte 15 sièges sur 27 et devient bourgmestre de Braine !

1. Une élection, à la majorité absolue, ce n'est pas courant.



Quel est le secret de la réussite ?

*Je rappelle d'abord que c'est la première fois depuis 1958 qu'une liste obtient la majorité absolue à Braine-le-Comte et à cette époque, il s'agissait du PS!! Cela montre le chemin accompli depuis lors. Je pense*

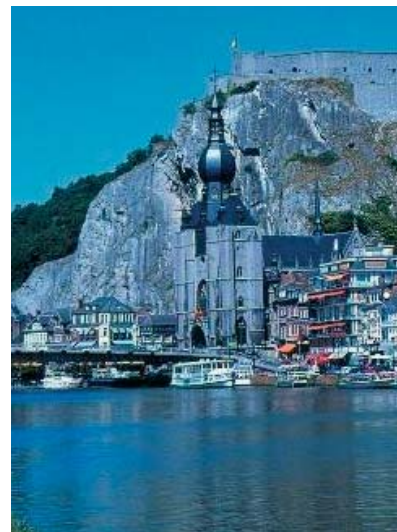
*que la clé du succès a été d'écouter, d'écouter et encore écouter le citoyen. Mais aussi d'être présent sur tous les terrains associatifs, sportifs, culturels, jeunes, âgés, sociaux, caritatifs... Et aussi d'être constamment sur tous les dossiers concernant nos concitoyens, afin de relayer leurs attentes. Et enfin, de travailler des soirées entières afin de décrypter toutes les propositions et projets.*

*Grâce à cela, ma liste BRAINE ne comprenant que des candidats affiliés au MR, est parvenue à progresser de 5 sièges et à atteindre 15 sièges sur 27.*

*Par ailleurs, je pense que le décret Courard a renforcé la volonté du citoyen de choisir son Bourgmestre et cela explique aussi en partie ma progression personnelle, de 2200 voix à 3806 cette fois!*

2. Qu'est ce qui vous passionne dans la fonction de Bourgmestre?

*En fait, le Bourgmestre, c'est celui qui est sur tous les terrains, à la fois pour servir de coach pour tous les membres du Collège, pour représenter dignement sa ville et jouer constamment le rôle de lobbyman, pour être le dernier recours quand les citoyens ont l'impression qu'ils n'y a plus d'espoir, pour encourager les initiatives et projets des citoyens en les valorisant et en s'y associant, pour faire la synthèse et rappeler à l'unité et à la coordination de toutes les initiatives... En fait, c'est sans aucun doute le métier le plus varié qui puisse exister. Mais la base de tout, c'est qu'il faut à tout moment être fier de sa ville et de ses habitants et agir pour qu'ils soient fiers de vous aussi.*



3. Qu'est-ce qui est le plus difficile dans la gestion communale?

*Le plus difficile dans la gestion communale, c'est de savoir, à tous les instants, se rappeler le précepte fondamental qu'il faut "penser globalement mais agir localement". On doit à la fois garder le regard sur le guidon mais aussi voir les perspectives à l'horizon.*

*L'autre grande difficulté, c'est de procéder aux arbitrages entre la multitude de projets plus utiles ou ambitieux les uns que les autres. La difficulté est encore plus grande mais plus exaltante lorsque l'on est en même temps Bourgmestre et titulaire du Budget et des Finances.*

#### ■ Richard FOURNAUX, bourgmestre de Dinant, avec 55% des voix, remporte 14 sièges sur 23 !

1. Une (ré)élection à la majorité absolue, ce n'est pas courant. Quel est le secret de la réussite ?

*Le secret réside tout d'abord dans la constitution d'une équipe forte et soudée. Le leadership doit indiscutablement être assuré, le fonctionnement*



# élections

## es élus à la majorité absolue



*démocratique de l'équipe doit aussi l'être. Par ailleurs, il est indéniable qu'un programme avec quelques axes forts doit aussi servir à solidifier l'équipe et lui garantir une cohérence au travers de projets concrets que l'opinion publique peut comprendre.*

2. Quelles sont vos priorités pour cette législature ?

*Nos priorités sont claires, elles découlent de notre slogan « Tirer Dinant vers le haut ».*

*Nous sommes certains que Dinant est une ville qui peut se développer considérablement sur le plan économique pour améliorer ainsi le nombre et la qualité des services que l'on peut accorder à la population. Nous allons décider de très gros projets dans le secteur du tourisme et de l'activité économique pure.*

3. Qu'est-ce qui vous intéresse, vous passionne, dans la fonction de Bourgmestre ?

*C'est tout d'abord le contact très personnel avec la population et, deuxièmement, le fait de pouvoir réaliser des projets de manière tout à fait concrète. Ce qui n'est pas évident par exemple dans une fonction de parlementaire.*

■ **Philippe COLLARD, bourgmestre de Bastogne, renforce sa position; sa liste obtient 55 % des voix.**

1. Une (ré)élection à la majorité absolue, ce n'est pas courant. Quel est le secret de la réussite ?

*Si je connaissais la réponse et si je vous la donnais, ce ne serait plus un secret...*

*Plus sérieusement, je ne crois pas qu'il existe une recette pour obtenir ou conserver une majorité absolue. L'important est de tenir ses engagements vis-à-vis de l'électeur, de réaliser un maximum de son programme électoral, de gérer les difficultés qui se présentent avec rigueur, justice et équité, de faire participer les citoyens à la vie de la cité et de les associer aux décisions, de maintenir l'unité et l'entente au sein de la majorité, de respecter les droits de la minorité, de ne pas seulement gérer au quotidien mais de tracer des perspectives d'avenir et ... de sacrifier beaucoup de choses à sa passion de la politique.*

2. Qu'est-ce qui est le plus difficile dans la gestion d'une commune ?

a) *Le manque de moyens financiers.*

*Les pouvoirs fédéral et régional se déchargent de nombreuses responsabilités sur le dos des communes mais sans en assurer le financement.*

*Les mandataires communaux sont en première ligne pour aider les gens en recherche d'un emploi, d'un logement... Les problèmes sont multiples et la bonne volonté ne suffit*



# Spécial élections

## 3 bourgmestres élus à la majorité absolue

*pas pour les résoudre. Il est frustrant de ne pas pouvoir mettre en œuvre des politiques par manque de moyens financiers.*

*b) Prendre des décisions impopulaires.*

*Un vieux bourgmestre qui devait en être à son 4e mandat consécutif m'a dit un jour : « Ecoute bien gamin, si tu veux être réélu, je te donne un conseil : ne fais rien ! Contenté-toi d'aller aux enterrements et de serrer la main des gens dans la rue ».*

*Il n'avait pas tout à fait tort car tout changement dérange ! Dès que l'on entreprend des réformes, dès que l'on s'engage dans des opérations de rénovation urbaine, de construction de logements, ... on se heurte aux égoïsmes et au phénomène nimby.*

*Je suis content de ne pas avoir suivi les conseils de ce bourgmestre car la mission d'un élu n'est pas d'entretenir son pouvoir mais de prendre des décisions courageuses pour préparer l'avenir des futures générations.*

3. Qu'est-ce qui vous intéresse – vous passionne – dans la fonction de bourgmestre ?

*La fonction de bourgmestre reste la fonction politique la moins décriée par l'opinion publique. Peut-être parce que, contrairement à un ministre ou un député, le bourgmestre est au contact direct de sa population, dans les bons comme dans les mauvais moments. Cette proximité installe un respect et une confiance réciproques.*

*Le travail d'un bourgmestre est très varié. Et les matières qu'il gère (sécurité, logement, sport, culture, vie associative, ..) peuvent déboucher sur des réalisations très concrètes et dans des délais raisonnables.*

*Enfin, le bourgmestre est un chef d'équipe. Il ne doit pas rester isolé dans sa tour d'ivoire. Avant de prendre la moindre décision, j'aime m'entourer des conseils de mes échevins, de mes collaborateurs. J'aime aussi encourager chacune et chacun d'entre eux à prendre des initiatives, à mener leurs projets avec un maximum d'autonomie.*

*Voilà quelques raisons parmi tant d'autres qui expliquent ma passion pour mon travail de bourgmestre.*

### Savez-vous que... ?

A l'initiative de Philippe Gilliot (MCC Forest), le conseil communal de Forest a voté, le 24 octobre dernier, la mise en place d'un « droit d'interpellation ».

Ce qui signifie que les habitants de la commune ont la possibilité de s'adresser directement au Collège des Bourgmestres et Echevins et de poser des questions sur des sujets concernant la commune.

Concrètement : 20 personnes domiciliées à Forest peuvent introduire une demande d'interpellation. L'exposé de l'interpellation a lieu avant l'ouverture de la séance publique du Conseil communal. Le Bourgmestre ou le membre du Collège qui a ce point dans ses attributions répond directement à l'interpellation. Chacune des parties dispose de 10 minutes pour s'exprimer.

### Vous avez la parole...

Le mouiroir aux éléphants : objet de réflexion.

Le succès de Ségolène Royal a de quoi inquiéter.

Ne sommes-nous pas revenus à l'idéalisme de 1981, tantôt puéril, tantôt hypocrite et électoraliste. Et se demander si ce n'est même pas pire avec l'émergence d'idées dont on ne sait plus si elles tiennent du populisme d'extrême gauche ou du fascisme, sans compter les déclarations gravement naïves voire incompétentes en matière d'économie.

La question est : comment peut-on remporter un tel succès dans un contexte pareil ?

Un constat est intéressant à faire par nous dans cette élection primaire socialiste en France, c'est la chute des tOénors prétentieux, même s'ils étaient bien plus compétents et de stature bien plus présidentielle.

Comment Madame Royal forge-t-elle son succès ? En plus de ses "sorties" pour le moins discutables mais qui plaisent à beaucoup, avec génie, elle se crée surtout une image de Madame Propre pour exploiter le total ras le bol des gens, inaugurant le mouiroir aux éléphants .

Il faut en tirer la leçon. Ce n'est pas pour rien que je demande à notre Mouvement de prendre position contre la confiscation du Pouvoir tantôt de façon directe, tantôt par les "fils de" ... l'électeur ne le supporte plus ! Et on ne dira jamais trop que celui qui ramènera le Citoyen sur le chemin de la réconciliation avec le Politique gagnera bon nombre d'élections.

Mais c'est au Politique de faire les premiers pas. Et avec la plus profonde modestie, et pétrifié d'angoisse car la chose est terriblement dangereuse, je me mets à la disposition du MCC pour y réfléchir dynamiquement et proposer des idées en ordre logique.

**F. HUMBLET**

# Ça bouge au MCC

## Que faire pour que votre voix compte ?



2. Le système permet beaucoup de souplesse tant pour la formation des majorités que pour la désignation des bourgmestres ;
3. Le système a permis des alternances « spectaculaires » : il cite, en 2000, les exemples d'Ixelles et d'Anderlecht ;
4. Le système est profondément enraciné dans la culture belge : il permet des alliances qui respectent la multiplicité des clivages politiques caractéristiques de notre pays.

Au chapitre des défauts, il met l'accent sur trois faiblesses majeures.

1. Un système démocratique en « trompe l'œil » : certaines coalitions reposent sur des accords électoraux secrets qui piègent les électeurs ;
2. Une souplesse excessive qui permet presque n'importe quoi : des coalitions de battus ou contre nature, la désignation de bourgmestres sans popularité ou presque inconnus ;
3. Enfin et surtout, il y a un défaut majeur : le deuxième tour (c'est-à-dire la formation des coalitions) échappe totalement aux électeurs : « si les voix des électeurs ont vraiment été comptées, elles n'ont pas vraiment compté ! »

### Limites de la réforme en Wallonie

Monsieur de Coorebyter aborde ensuite l'analyse de la réforme réalisée en Wallonie. Il souligne d'abord que l'objectif essentiel de la réforme, qui n'avait pas pour but l'élection directe du bourgmestre mais seulement sa désignation automatique, n'a pas empêché certaines ambiguïtés. La réforme n'empêche pas, par exemple, la désignation d'un bourgmestre inattendu, qui serait le champion en voix de préférence de la plus forte liste d'une coalition surprenante, mise exprès sur pied pour obtenir cette désignation.

Pour faire face à ces défauts, Monsieur de Coorebyter évoque notamment le dispositif mis en place à Bruxelles qui permet de « neutraliser » la voix d'un transfuge. Il met ensuite l'accent sur la nécessité en Wallonie de corriger le décret pour empêcher le bourgmestre désigné, mais qui refuse la charge, de revenir au collègue par le biais de la présidence du CPAS.

En conclusion, Monsieur de Coorebyter considère que le décret wallon n'a pas réglé un certain nombre de problèmes de fond.

### Et demain..

Pour l'avenir, Monsieur de Coorebyter évoque deux pistes de réflexion de portée très inégale.

La première concerne une proposition déposée par Ecolo qui permettrait l'application du système imperiali au groupement formé par des listes qui auraient rendu public leur accord préélectoral.

La deuxième concerne le système électoral français applicable dans les communes de plus de 3500 habitants qui permet la constitution de majorités très larges.

Quoi qu'il en soit, conclut-il, il n'y a pas de système électoral qui ne présente que des avantages et il n'est pas possible de régler, par le biais du mécanisme électoral des problèmes de fond (par exemple l'apparition de l'extrême droite).

La démocratie, ce n'est pas de la mécanique. C'est d'abord le débat et la confrontation des idées.



# Le mot de Gérard Deprez

## Du respect s.v.p.!

L'année 2006 qui s'achève a été marquée, sur le plan politique, par les élections communales.

En tout premier lieu, je veux joindre ma voix à celle de notre présidente, Nathalie de T'Serclaes, pour saluer les bons résultats du MCC et remercier toutes celles et tous ceux qui ont porté nos couleurs à cette occasion. Nos bourgmestres, nos échevins, nos conseillers, nos candidats méritent nos félicitations et nos remerciements.

En second lieu, je voudrais tirer quelques conclusions politiques, en particulier à propos de la constitution des majorités qui ont été mises en place après le dépouillement des bulletins de vote.

S'il est vrai que, dans la majorité des cas, les choses ont été faites proprement - c'est-à-dire en respectant les choix des électeurs - il y a eu quelques couacs retentissants, pour ne pas dire scandaleux.

Je songe en particulier à la ville de Namur où les deux partis battus, en l'occurrence le PS et malheureusement le MR, ont conclu, le soir des élections, un pacte de majorité manifestement sans rapport avec les tendances résultant des votes des électeurs. Il aura fallu tout le courage de la conseillère communale MCC, Anne Humblet, pour mettre fin à ce mauvais scénario et installer une nouvelle majorité plus conforme aux résultats de l'élection.

Je songe encore à la ville de Binche où une conseillère communale, malheureusement MR, a changé deux fois de camp (une fois avant l'élection, une fois après) et dont la voix va permettre l'installation au pouvoir de la liste PS, battue par les électeurs.

Je songe enfin à Tournai où MC Marghem, qui a battu le bourgmestre PS sortant en voix de préférence, est rejeté dans l'opposition à la suite de sordides pratiques partitocratiques.

Tout cela n'est possible que parce que notre système



© Parlement Européen

électoral donne aux partis, sauf le cas de majorité absolue, le pouvoir de disposer souverainement des voix des électeurs. C'est inacceptable et le MCC ne l'accepte pas.

C'est pourquoi nous proposons l'organisation d'un second tour pour les élections communales, sauf dans les cas où le premier tour aurait dégagé une majorité absolue, soit au bénéfice d'un seul parti, soit au bénéfice d'une alliance publiquement annoncée avant les élections, au moment du dépôt des listes.

La démocratie, c'est le peuple souverain, ce n'est pas le règne de la souveraineté des partis.

C'est dans cet esprit que je vous souhaite à toutes et à tous une excellente année 2007. Que cette nouvelle année soit une étape nouvelle sur la longue route qui doit nous conduire vers une démocratie plus respectueuse des droits des citoyens. Du respect, s'il vous plaît ! C'est notre demande. C'est notre exigence.

Gérard DEPREZ  
*Fondateur du MCC, Ministre d'Etat*

### MCC

Rue de la Vallée 50, 1000 Bruxelles - Tél. 02 642.29.99 - Fax 02 642.29.90  
<http://www.lemcc.be> - [info@lemcc.be](mailto:info@lemcc.be)

Le MCC est une des composantes du 